

SESSION 2026

**Conseiller d'éducation populaire et jeunesse
CEPJ
Concours externe**

Spécialités ouvertes :

EDU : Éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture scientifique et technique

JUR : Sciences économiques et juridiques, pratiques associatives

POL : Sciences de l'éducation et territorialisation des politiques éducatives

Première épreuve d'admissibilité
(Épreuve commune aux trois spécialités)

Composition

(deux sujets au choix)

Composition portant sur un sujet d'ordre général dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. La composition permet de vérifier les qualités de rédaction, de problématisation et d'analyse du candidat ainsi que sa capacité à soutenir des propos et des convictions en rapport avec le sujet.

Durée : 4 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. **Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.**

Spécialité EDU : Éducation à l'environnement, au développement durable et à la culture scientifique et technique

| Concours | Option/section | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| CEPJ | EDU | 101 | 0430 |

Spécialité JUR : Sciences économiques et juridiques, pratiques associatives

| Concours | Option/section | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| CEPJ | JUR | 101 | 0430 |

Spécialité POL : Sciences de l'éducation et territorialisation des politiques éducatives

| Concours | Option/section | Epreuve | Matière |
|----------|----------------|---------|---------|
| CEPJ | POL | 101 | 0430 |

Deux sujets au choix

(le sujet choisi doit être mentionné sur la copie)

1. Premier sujet

L'essor des logiques de professionnalisation dans les associations peut paraître contradictoire avec l'esprit initial du monde associatif. Peut-on concilier ces deux logiques sans dénaturer l'essence associative ?

Après avoir défini les termes du sujet et dégagé une problématique, vous développerez une analyse structurée et argumentée à l'appui de votre copie.

2. Second sujet

Quel est le rôle du secteur associatif dans la promotion des pratiques culturelles émergentes ?

Après avoir défini les termes du sujet et dégagé une problématique, vous développerez une analyse structurée et argumentée à l'appui de votre copie.

